

Chaque année, le Service de santé publique de Sudbury et du district doit évaluer le coût de la saine alimentation en utilisant le Protocole concernant le Panier à provisions nutritif (PPN). Année après année, les résultats montrent que les familles à faible revenu ont de la difficulté à payer leur loyer, leurs factures et à acheter des aliments sains. Ce rapport présente les difficultés des gens qui vivent avec l'aide sociale ou à faible revenu et ce que l'on peut faire pour les aider.

Le PPN est une liste de 67 aliments, dont les prix ont été évalués dans neuf épiceries des districts de Sudbury et de Manitoulin. Les aliments de cette liste sont basés sur les habitudes d'achat d'aliments moyennes des Canadiens et les recommandations sur la nutrition de *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien*.

Les résultats du PPN servent à déterminer le coût des aliments sains pour les personnes et familles vivant dans diverses situations (voir Tableau 1). L'analyse de 2010 permet de constater qu'il en coûte 171 \$ par semaine (740 \$ par mois) pour nourrir une famille de quatre personnes (deux parents, deux enfants) dans les districts de Sudbury et de Manitoulin.

Les coûts sont trop élevés ...

Pour bien des gens dans notre communauté, le coût d'achat des aliments sains dépasse leur budget familial, et le manque de logements abordables et de moyens de transport viennent souvent compliquer les choses.

Le défi *Do the Math Challenge* est une initiative pour sensibiliser les gens au problème de la faim en Ontario et montrer le besoin d'un supplément alimentaire de 100 \$ pour les gens vivant de l'aide sociale. Un des volets de cette campagne provinciale est d'inviter les leaders et personnes connues de la communauté à vivre seulement avec le contenu normal d'un panier de banque alimentaire pendant une semaine. Dernièrement, plus de 20 participants de la région du Grand Sudbury ont pu vivre personnellement les obstacles quotidiens de nombreux individus dans notre communauté.

« J'ai participé au défi pour mieux comprendre les obstacles auxquels font face les gens à faible revenu sur le plan de la santé. Les gens doivent être capables d'acheter des aliments sains pour eux et leurs enfants. »

D^{re} Penny Sutcliffe, médecin-hygiéniste du Service de santé publique de Sudbury et du district

Le gouvernement provincial a adopté récemment des mesures positives pour aider à régler les problèmes de pauvreté. L'enquête annuelle du PPN montre qu'il reste encore beaucoup de choses à faire. Le Service de santé publique de Sudbury et du district demande à la province de réviser les programmes d'aide sociale afin de refléter le coût réel des modes de vie sains, y compris des aliments nutritifs, des moyens de transport accessibles, et des logements abordables pour s'assurer que tous les Ontariens et Ontariennes puissent faire les bons choix pour leur santé. Ceci inclurait un supplément alimentaire de 100 \$ par mois aux prestations d'Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées.

Comment pouvez-vous aider?

Parlez des problèmes qui vous préoccupent! Si vous êtes convaincu que tout le monde devrait avoir accès à des aliments sains et abordables – **donnez votre opinion**.

Remplissez le questionnaire en ligne *Do the Math* pour soutenir la campagne provinciale *Put Food in the Budget*.

En vous renseignant sur les causes fondamentales de la pauvreté et de la faim et en participant aux efforts locaux pour soutenir la *Stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario*.

Contribuez aux organismes locaux qui s'occupent de sécurité alimentaire en soutenant les programmes et réseaux listés dans le répertoire *Sudbury and Manitoulin Districts' Community Food Security Directory 2010*.

Tableau 1 : Y a-t-il assez d'argent pour manger des aliments sains?

	Ménages avec des enfants				Ménages avec une seule personne		
	Scénario 1 Famille de quatre, Ontario au travail	Scénario 2 Famille de quatre, gagne le salaire minimum (à temps plein/ toute l'année) ^j	Scénario 3 Famille de quatre, gagne un salaire moyen en Ontario (après impôts) ^k	Scénario 4 Parent seul avec 2 enfants, Ontario au travail	Scénario 5 Ménage d'une personne, Ontario au travail	Scénario 6 Ménage d'une personne, POSPH	Scénario 7 Ménage d'une personne, SV/SRG
	Revenu						
Revenu mensuel total	1 908 \$ ^{a,c,d}	2 514 \$ ^{c,d,e,f,g}	5 775 \$ ^{e,f}	1 757 \$ ^{a,c,d}	606 \$ ^{a,d}	1 071 \$ ^{a,d}	1 201 \$ ^{b,d}
	Dépenses						
Loyer (appartements, une pièce – 3 chambres; peut inclure ou non les services publics)^h	942 \$	942 \$	942 \$	823 \$	502 \$	502 \$	677 \$
Nourriture (Panier à provisions nutritif)ⁱ	740 \$	740 \$	740 \$	561 \$	248 \$	248 \$	182 \$
Revenu mensuel restant pour les autres dépenses^l	226 \$	832 \$	4 093 \$	373 \$	-144 \$	321 \$	342 \$

Scénarios :

- **Scénario 1** : 2 adultes (homme et femme de 31 à 50 ans), 2 enfants (fille de 8 ans, garçon de 14 ans); prestataires d'Ontario au travail (OT).
- **Scénario 2** : 2 adultes (homme et femme de 31 à 50 ans), 2 enfants (fille de 8 ans, garçon de 14 ans); revenu basé sur un travailleur au salaire minimum, 40 h/sem., 10,25 \$/h.
- **Scénario 3** : 2 adultes (homme et femme de 31 à 50 ans), 2 enfants (fille de 8 ans, garçon de 14 ans); revenu basé sur le revenu moyen en Ontario pour un couple avec enfants, en utilisant le revenu après impôts 2005.
- **Scénario 4** : 1 adulte (femme de 31 à 50 ans), 2 enfants (fille de 8 ans, garçon de 14 ans); prestataires d'Ontario au travail.
- **Scénario 5** : 1 adulte (homme de 31 à 50 ans); prestataire d'Ontario au travail.
- **Scénario 6** : 1 adulte (homme de 31 et 50 ans); Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).
- **Scénario 7** : 1 adulte (femme de plus de 70 ans); revenu basé sur la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti (SV/SRG).

Sources des données pour le calcul des revenus et dépenses :

- Prestations maximales de base et pour le logement. OT et POSPH. En mai 2009.
- Programme de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti (SV/SRG). En mai 2009.
- Le maximum de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, le supplément de la Prestation nationale pour enfants, et la Prestation ontarienne pour enfants. En vigueur de juillet 2009 à juin 2010.*
- Crédit de la TPS fait sur une base trimestrielle, mais calculé sur une base mensuelle. Les chiffres sont tirés du Tableau sur les lignes directrices de la TPS. En vigueur de juillet 2009 à juin 2010.*
- Cotisations à l'assurance-emploi*
- Régime de pensions du Canada*
- Calculateur en direct de la Prestation fiscale pour le revenu de travail*

h) Rapports sur le marché locatif, Société canadienne d'hypothèques et de logement, printemps 2010. Loyer moyen des appartements.

i) Résultats du Panier à provisions nutritif 2010, le Service de santé publique de Sudbury et du district. On inclut des facteurs d'ajustement de la taille de la famille dans le calcul.

j) Le salaire minimum*

k) Revenu médian d'un couple avec enfants.

Référence : Statistique Canada. 2007. Ontario (tableau). Profil des communautés de 2006. Recensement de 2006. Statistique Canada catalogue no 92-591-XWE. Ottawa. Publié le 13 mars 2007.*

l) Les autres dépenses « de base » après le loyer et l'alimentation comprennent le téléphone, le transport, les frais de garde d'enfants, les articles ménagers et personnels, les vêtements et les fournitures d'école. De plus, d'autres dépenses courantes dans bien des foyers incluent le transport privé (une voiture), le coût d'achat et d'entretien d'une maison, les animaux domestiques, l'achat de matériel de lecture, sortir manger à l'extérieur ou avoir des invités.

Référence : Statistique Canada. 2008. Les habitudes de dépenses au Canada. Catalogue no 62-202-X. Ottawa.

*Vérifié le 23 juillet 2010.

Avis de non responsabilité :

Comparer et interpréter les résultats du PPN doit être fait avec prudence; sinon, des erreurs d'interprétation peuvent survenir. Consultez le Document d'orientation sur le Panier à provisions nutritif (pages 13–14), ministère de la Promotion du santé, mai 2010.

Traduit par un traducteur agréé.
This document is available in English.